



ANNUEL REGLEMENT MAITRES 2021





ANNUEL REGLEMENT MAITRES 2021

Sommaire

Règlements Natation Course

XI ^e Circuit fédéral	3
I ^{er} Championnat de France de Relais	5
II ^{es} Championnats de France N2 Hiver Open	7
XXVII ^{es} Championnats de France Hiver Open	11
VIII ^{es} Championnats de France interclubs	15
II ^{es} Championnats de France de N2 Eté Open	18
XXXIV ^{es} Championnats de France Eté Open	21
Les coefficients de rajeunissement applicables aux performances de toutes les compétitions	25
Le classement national des clubs (CNC)	29
Règles propres à l'activité Maîtres	31

Règlements Eau Libre – Plongeon – Natation Artistique

XXVII ^{es} Championnats de France Open en Eau Libre	32
XIX ^{es} Championnats de France Open en Plongeon	34
Projet Plongeon	36
VII ^{es} Championnats de France Open en Natation Artistique	39

<u>ANNEXE : Grilles de qualification en Natation Course</u>	41
--	----

Du mercredi 1 ^{er} janvier au jeudi 31 décembre 2021 1 ou 2 jours – 2 à 4 réunions	XI^e Circuit fédéral	Lieu : Consulter le site de la Ligue Régionale Bassin : 25m. et 50m. Compétition d'animation
---	---------------------------------------	---

Conditions d'accès
Catégories d'âges : 20 ans et plus (2001 et avant) dames et messieurs

Engagements

- ▲ Proposition extraNat : J – 12
(J : premier jour de la compétition)
- ▲ Clôture des engagements :
J – 4 jusqu'à J - 2

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : J + 8
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

Le circuit fédéral des Maîtres est une compétition qui a pour but de prendre en compte certains meetings obligatoirement labellisés national et d'organiser un calendrier autour des dates et des programmes proposés afin de fédérer l'activité autour d'une pratique compétitive.

Un classement national doit récompenser chaque année les meilleurs nageurs et les équipes les plus méritantes.

Objectif

Promouvoir l'activité des Maîtres et dynamiser cette population en renforçant les échanges et les rencontres.

Nombre de compétitions – Contenu du programme – Modalités

Le programme des épreuves est laissé libre à chaque organisateur mais il doit se rapprocher le plus possible d'un programme complet. Un meeting annulé pourra être reprogrammé exceptionnellement sur demande auprès des membres de la commission. Les clubs auront jusqu'au 30 septembre pour déclarer leur meeting pour l'année civile en cours.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN.

Classement spécifique à la compétition

Deux types de classement sont proposés.

Un classement club

Pour chaque meeting du circuit, les deux meilleures performances individuelles seront transposées en points à la table de cotation FFN et comptabilisées pour chaque nageur engagé. (Les performances réalisées lors des meetings labellisés nationaux en 25m. seront converties en 50m.)

Le calcul de points sera pondéré au regard de l'âge du compétiteur à l'aide de la grille utilisée lors des interclubs nationaux Maîtres et le classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs.

Un maximum de trente nageurs par club et par meeting sera comptabilisé.

Un classement individuel

Pour pouvoir figurer dans les classements individuels, chaque nageur devra participer à cinq étapes au minimum inscrites sur le calendrier avec au moins deux championnats (régional ou national) et trois meetings.

La meilleure performance de chaque épreuve sera retenue pour le classement d'un des deux circuits. Chaque participant à une épreuve du circuit se verra attribuer un nombre de points correspondants à sa performance et à son âge. Les améliorations d'une performance seront prises en compte.

Le classement final correspondra au cumul de points obtenus par ce nageur.

- 1) Circuit Complet : Classement sur les 17 épreuves
- 2) Circuit Sprint : Circuit Sprint (50 et 100 dans chaque nage + 100 ou 200 4N (soit au total 9 épreuves)

Exemple : au cours de sa première compétition du circuit, Jean Martin C1 est engagé sur trois épreuves : 50 nage libre : 25.58 (1.101 pts) ; 100 nage libre : 58.90 (991 pts) ; 50 papillon : 29.05 (1.033pts).
Total des points marqués à la première compétition du circuit : 3.125 pts.

À l'occasion de sa deuxième compétition du circuit, ce même nageur se verra attribuer un nouveau total de points, cumulable, s'il concourt dans des épreuves autres que celles disputées lors de sa première étape et des points supplémentaires, cumulables, en cas d'amélioration de performance sur des courses préalablement nagées (différence de points en plus).

Jean Martin C1 est engagé sur cinq épreuves (2^e compétition) : 200 4 nages : 2:42.11 (749 pts) ; 50 dos : 36.18 (749 pts) ; 100 dos : 1:18.23 (704 pts) ; 50 papillon : 30.28 (964 pts) ; 50 nage libre : 25.07 (1.152 pts).

Total des points marqués à la seconde compétition : 2.253 pts (749 + 749 + 704 + 0 + 51). Total des points marqués au cours des deux premières étapes : 3.125 + 2.253 = 5.378 pts.

Au fil des étapes, le réajustement en points est effectué au regard des nouvelles courses nagées et des améliorations de performance, le but étant, pour engranger le plus grand nombre de points, de participer à un maximum d'épreuves différentes (nage libre, spécialités, 4 nages).

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.

- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

**Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.*

Récompenses

La Fédération Française de Natation et ses partenaires récompenseront les lauréats individuels et les meilleures équipes lors de la finale des championnats de France hiver de la saison suivante.

Circuit Complet : des récompenses seront distribuées pour les premiers de chaque catégorie dames et messieurs.

Circuit Sprint : des récompenses seront distribuées pour les huit premiers toutes catégories confondues (les points fonctionnant avec les coefficients d'âges et de sexe)

Un trophée récompensera la meilleure équipe au total des points obtenus à chaque Meeting labellisé et aux championnats nationaux et régionaux

NOUVEAUTE

Samedi 30 ou dimanche 31 Janvier 2021 (1 journée ou 2 réunions)	1^{er} Championnat de France de Relais	Bassin : 25m. Compétition d'animation
---	---	--

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1996 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Préambule

Afin de permettre au plus grand nombre de nageuses et nageurs de s'exprimer sur une compétition nationale, la FFN a décidé de créer un championnat de France de relais.

Pour développer cette compétition, il faudrait l'organiser sur plusieurs sites (3 ou 5 villes) et utiliser comme en natation course, le « Web Challenge » sur une journée.

Cette journée sera une date protégée.

Les structures souhaitant organiser ce Championnat doivent adresser leur demande conjointement à la COF (magali.tapret@ffnatation.fr) et à la Commission des Maîtres (maitres@ffnatation.fr), au plus tard le 15 septembre 2020, sous couvert de leur Ligue (un seul lieu par Ligue).

Catégories d'âges concernées

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)

R1 : Entre 100 et 119 ans

R2 : Entre 120 et 159 ans

R3 : Entre 160 et 199 ans

R4 : Entre 200 et 239 ans

R5 : Entre 240 et 279 ans

R6 : Entre 280 et 319 ans

R7 : Entre 320 et 359 ans

R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

4 x 100 NL dames, messieurs et mixte

4 x 200 NL dames, messieurs et mixte

4 x 100 4N dames, messieurs et mixte (1 nageur par distance – Dos/Brasse/Papillon/Crawl)

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1996 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Pas de grille de qualification

Engagements libres

Un seul relais par club et par catégorie.

Relais mixtes : 2 dames et 2 messieurs

Les nageurs ont la possibilité de s'engager sur 8 relais maximum.

Programme sur 2 réunions

1^{ère} réunion

- 1 4 x 100 4N dames
- 2 4 x 100 4N messieurs
Pause 15 minutes
- 3 4 x 200 NL dames
- 4 4 x 200 NL messieurs
Pause 15 minutes
- 5 4 x 200 NL mixte

2^e réunion

- 6 4 x 100 4N mixte
- 7 4 x 100 NL messieurs
- 8 4 x 100 NL dames
Pause de 15 minutes
- 9 4 x 100 NL mixte

Classement

Le classement se fera comme pour les qualifications régionales interclubs.

Le premier club au classement cumulé des points des relais qu'il aura engagé marquera 1500 points, le deuxième club marquera 1490 points, etc. Ces points seront intégrés au CNCM.

Les trois meilleurs clubs dames et les trois meilleurs clubs messieurs seront récompensés pendant les championnats de France hiver de la saison suivante.

Trophée pour le premier à remettre en jeux deux ans et Coupe pour les deuxièmes et troisièmes, plus proposition de réduction sur les engagements des championnats de France été de l'année suivante (1^{er} Club - 30%, 2^e Club - 15 % et 3^e Club - 8%).

Du vendredi 12 février
au dimanche 14 février 2021
3 jours (5 ou 6 réunions)

II^{es} Championnats de France N2 Hiver Open

Date limite de qualification
dimanche 24/01/2021

Lieu : à déterminer
Bassin : 25m.
Compétition d'animation

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1996 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements

- ▲ Date limite de qualification : 24/01/2021
- ▲ Proposition extraNat : du 31/01/2021 au 07/02/2021
- ▲ Liste des engagés : 08/02/2020
- ▲ Réunion technique : 11/02/2020 à 18h.
(liste de départ)

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : J + 8
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

Afin de permettre au plus grand nombre de nageuses et nageurs de s'exprimer sur une compétition nationale, la FFN a décidé de créer un championnat de France N2 hiver. Une grille spécifique à ce championnat est mise en place.

A ce titre les dates des Championnats Maîtres N2 sont des dates protégées

Equipements

Bassin de 25m homologué, huit lignes minimum et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.
Chronométrage électronique : une plaque avec affichage huit bandes minimum.

Catégories d'âges concernées

Individuels

C1 : Nés entre 1992 et 1996	C2 : Nés entre 1987 et 1991
C3 : Nés entre 1982 et 1986	C4 : Nés entre 1977 et 1981
C5 : Nés entre 1972 et 1976	C6 : Nés entre 1967 et 1971
C7 : Nés entre 1962 et 1966	C8 : Nés entre 1957 et 1961
C9 : Nés entre 1952 et 1956	C10 : Nés entre 1947 et 1951
C11 : Nés entre 1942 et 1946	C12 : Nés entre 1937 et 1941
C13 : Nés entre 1932 et 1936	C14 : Nés entre 1927 et 1931
C15 : Nés en 1926 et avant	

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)

R1 : Entre 100 et 119 ans	R2 : Entre 120 et 159 ans
R3 : Entre 160 et 199 ans	R4 : Entre 200 et 239 ans
R5 : Entre 240 et 279 ans	R6 : Entre 280 et 319 ans
R7 : Entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Epreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs)

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 100 4N, 200 4N et 400 4N.

Organisation des séries

Les épreuves individuelles pour les 50, 100 et 200m seront distribuées par catégorie. Pour les 400m, ce sera une distribution au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) : 4 x 50 NL, 4 x 50 4N, dames, messieurs et mixte*.

Les épreuves de relais seront distribuées par catégorie d'âges

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant ladite épreuve.

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir, mais ne sera pas classée.

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1996 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

En raison de l'épidémie du COVID-19 et exceptionnellement : les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps réalisé du 01/01/2018 au 15/09/2020, sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Pour la saison en cours (du 16/09/2020 au 15/09/2021), seuls les temps réalisés lors des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux ainsi que lors des meetings labellisés nationaux et des interclubs (poules qualificatives régionales et finale nationale) pourront être utilisés pour s'engager aux championnats de France N2. Les temps sont des temps tous bassins (25 et 50m).

NB : les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de la LEN ou de la FINA seront intégrées dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions qualificatives pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 4 février 2021.

Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 31 janvier au dimanche 7 février 2021, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 8 février 2021.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du délégué et de disponibilité de place) mais son tarif peut être majoré (voir règlements financiers).

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

**Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.*

Classement national des clubs (CNCM) – Classement « Trophée N2 »

Principe

Le classement des clubs de chaque championnat de France prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée N2 » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âges, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	6 ^e : 5 pts
2 ^e : 9 pts	7 ^e : 4 pts
3 ^e : 8 pts	8 ^e : 3 pts
4 ^e : 7 pts	9 ^e : 2 pts
5 ^e : 6 pts	10 ^e : 1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France N2 ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des N2 Open ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

Un seul relais open (avec étrangers) sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les médailles sont laissées au libre choix de l'organisateur après validation par la FFN.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France de nationale 2, mais seront déclarés vainqueurs des N2 open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France de nationale 2.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Vendredi 12 février 2021

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|-----------------------|
| 1 | 100 4N dames |
| 2 | 400 4N messieurs |
| 3 | 50 Papillon dames |
| 4 | 50 Papillon messieurs |
| 5 | 50 NL dames |
| 6 | 400 NL messieurs |
| 7 | 200 Dos dames |
| 8 | 200 Dos messieurs |
| 9 | 50 Brasse dames |
| 10 | 50 Brasse messieurs |
| 11 | 100 NL dames |
| 12 | 4 x 50 NL messieurs |
| 13 | 4 x 50 NL dames |

Samedi 13 février 2021

2^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|------------------------|
| 14 | 100 4N messieurs |
| 15 | 400 4N dames |
| 16 | 200 Brasse messieurs |
| 17 | 200 Brasse dames |
| 18 | 50 NL messieurs |
| 19 | 400 NL dames |
| 20 | 100 Papillon messieurs |
| 21 | 100 Papillon dames |
| 22 | 100 Dos messieurs |
| 23 | 100 Dos dames |
| 24 | 100 NL messieurs |
| 25 | 4 x 50 4N mixte |
| 26 | 4 x 50 NL mixte |

Dimanche 14 février 2021

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|------------------------|
| 27 | 50 Dos messieurs |
| 28 | 50 Dos dames |
| 29 | 200 4N messieurs |
| 30 | 200 4N dames |
| 31 | 200 NL messieurs |
| 32 | 200 NL dames |
| 33 | 100 Brasse messieurs |
| 34 | 100 Brasse dames |
| 35 | 200 Papillon messieurs |
| 36 | 200 Papillon dames |
| 37 | 4 x 50 4N messieurs |
| 38 | 4 x 50 4N dames |

[Voir grille de qualification en annexe](#)

Du jeudi 11 mars au dimanche 14 mars 2021 4 jours (7 ou 8 réunions)	XXVII^{es} Championnats de France Hiver Open <u>Date limite de qualification</u> <u>dimanche 21/02/2021</u>	Lieu : à déterminer Bassin : 25m. Compétition d'animation
---	--	---

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1996 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements

- ▲ Date limite de qualification : 21/02/2021
- ▲ Proposition extraNat : du 28/02/2021 au 07/03/2021
- ▲ Liste des engagés : 08/03/2021
- ▲ Réunion technique : 10/03/2021 à 18h.
(Liste de départ)

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : J + 8
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

Temps fort de la Natation Maîtres en bassin de 25m depuis la première édition en 1995, les championnats de France d'hiver constituent, en ce qui concerne la participation, la compétition la plus dense proposée par la FFN. Une grille spécifique à ce championnat est mise en place.

A ce titre les dates des Championnats de France sont des dates protégées

Equipements

Bassin de 25m homologué, huit lignes minimum et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.
Chronométrage électronique : une plaque avec affichage huit bandes minimum.

Catégories d'âges concernées

Individuels

C1 : Nés entre 1992 et 1996	C2 : Nés entre 1987 et 1991
C3 : Nés entre 1982 et 1986	C4 : Nés entre 1977 et 1981
C5 : Nés entre 1972 et 1976	C6 : Nés entre 1967 et 1971
C7 : Nés entre 1962 et 1966	C8 : Nés entre 1957 et 1961
C9 : Nés entre 1952 et 1956	C10 : Nés entre 1947 et 1951
C11 : Nés entre 1942 et 1946	C12 : Nés entre 1937 et 1941
C13 : Nés entre 1932 et 1936	C14 : Nés entre 1927 et 1931
C15 : Nés en 1926 et avant	

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)

R1 : Entre 100 et 119 ans	R2 : Entre 120 et 159 ans
R3 : Entre 160 et 199 ans	R4 : Entre 200 et 239 ans
R5 : Entre 240 et 279 ans	R6 : Entre 280 et 319 ans
R7 : Entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Epreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 800 nage libre, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 100 4N, 200 4N et 400 4N.

Organisation des séries

Les épreuves individuelles pour les 50, 100 et 200m seront distribuées par catégorie. Pour les 400 et 800m, ce sera une distribution au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) : 4 x 50 NL, 4 x 50 4N, dames, messieurs et mixte*.

Les épreuves de relais seront distribuées par catégorie d'âges.

Tous les classements se feront au temps et par catégorie.

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant ladite épreuve.

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir, mais ne sera pas classée.

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1996 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

En raison de l'épidémie du COVID-19 et exceptionnellement : les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps réalisé du 01/01/2018 au 15/09/2020, sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Pour la saison en cours (du 16/09/2020 au 15/09/2021), seuls les temps réalisés lors des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux ainsi que lors des Meetings labellisés nationaux et des interclubs (poules qualificatives régionales et finale nationale) pourront être utilisés pour s'engager aux championnats de France. Les temps sont des temps tous bassins (25 et 50m).

ATTENTION : Qualification au Championnat de France (N1) suite aux N2

a) Si le nageur est qualifié sur une course, il peut nager aux championnats de France hiver : N + 2 courses (sauf sur 200, 400 et 800).

b) Si le nageur est qualifié sur deux courses, il peut nager aux championnats de France hiver : N + 1 course (sauf sur 200, 400 et 800).

Un nageur qualifié aux championnats France sur une course ne pourra plus s'engager en N2

NB : les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de la LEN ou de la FINA seront intégrées dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL et le 800 NL au cours d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions qualificatives pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maîtres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 25 février 2021.

Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 28 février au dimanche 7 mars 2021, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 8 mars 2021.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du délégué et de disponibilité de place) mais son tarif peut être majoré (voir règlements financiers).

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul

<u>Niveau</u>	<u>Pts</u>
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

**Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.*

Classement national des clubs (CNCM) – Classement « Trophée Elite »

Principe

Le classement des clubs de chaque championnat de France prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Elite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âges, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} :	11 pts	6 ^e :	5 pts
2 ^e :	9 pts	7 ^e :	4 pts
3 ^e :	8 pts	8 ^e :	3 pts
4 ^e :	7 pts	9 ^e :	2 pts
5 ^e :	6 pts	10 ^e :	1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Un seul relais open (avec étrangers) sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les médailles sont laissées au libre choix de l'organisateur après validation par la FFN.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Jeudi 11 mars 2021

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|----------------------|
| 1 | 800 NL messieurs |
| 2 | 100 Dos dames |
| 3 | 100 Dos messieurs |
| 4 | 100 Brasse dames |
| 5 | 100 Brasse messieurs |
| 6 | 50 NL dames |
| 7 | 50 NL messieurs |
| 8 | 200 Papillon dames |
| 9 | 400 4N messieurs |
| 10 | 4 x 50 4N mixte |

Vendredi 12 mars 2021

2^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|------------------------|
| 11 | 800 NL dames |
| 12 | 50 Papillon messieurs |
| 13 | 50 Papillon dames |
| 14 | 200 Dos messieurs |
| 15 | 200 Dos dames |
| 16 | 100 NL messieurs |
| 17 | 100 NL dames |
| 18 | 200 Papillon messieurs |
| 19 | 400 4N dames |
| 20 | 4 x 50 4N messieurs |
| 21 | 4 x 50 4N dames |

Samedi 13 mars 2021

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|----------------------|
| 22 | 400 NL messieurs |
| 23 | 200 NL dames |
| 24 | 200 Brasse messieurs |
| 25 | 200 Brasse dames |
| 26 | 50 Dos messieurs |
| 27 | 50 Dos dames |
| 28 | 100 4N messieurs |
| 29 | 100 4N dames |
| 30 | 4 x 50 NL messieurs |
| 31 | 4 x 50 NL dames |

Dimanche 14 mars 2021

4^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|------------------------|
| 32 | 400 NL dames |
| 33 | 200 NL messieurs |
| 34 | 100 Papillon dames |
| 35 | 100 Papillon messieurs |
| 36 | 4 x 50 NL mixte |
| 37 | 200 4N dames |
| 38 | 200 4N messieurs |
| 39 | 50 Brasse dames |
| 40 | 50 Brasse messieurs |

[Voir grille de qualification en annexe](#)

Samedi 3 avril
et dimanche 4 avril 2021

VIII^{es} Championnats de France interclubs

2 réunions

Lieu : Tours (Indre-et-Loire)

Bassin : 25m.

Compétition d'animation

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1996 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements

- ▲ Proposition extraNat : du 22/03/2021 au 29/03/2021
- ▲ Liste des engagés : 30/03/2021
- ▲ Réunion technique : voir organisateur

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : **J + 5**
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âges, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

A ce titre les dates des Championnats de France sont des dates protégées

Equipements

Bassin de 25m homologué et chronométrage automatique.

Il est impératif d'organiser cette compétition en bassin de dix ou huit couloirs, avec bassin de récupération.

Catégories d'âges concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées.

Contenu du programme

Epreuves individuelles

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 50 dos, 100 dos, 50 brasse, 100 brasse, 50 papillon, 100 Papillon, 100 4 nages.

Classement au temps.

Epreuves de relais

4 x 50 4N mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

10 x 50 NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

Classement au temps.

La course des réservistes (deux maximum par équipe) sera nagée après le 10 x 50 NL (un 50m ou un 100m, spécialité au choix).

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le juge-arbitre et le starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Phase de qualification

Mise en place de deux poules de 40 équipes : Nationale 1 (de la 1^{ère} place à la 40^e place), le samedi en milieu d'après-midi et le dimanche en début d'après-midi et la Nationale 2 (de la 41^e place à la 80^e place), le samedi en début d'après-midi et le matin. La compétition se déroulant sur le même lieu.

Afin de permettre la qualification à la finale nationale, les équipes doivent participer à une poule de qualification au sein de leur propre région et uniquement au sein de celle-ci (sauf si cette dernière n'en organise pas) en respectant le programme de la finale nationale. Si la ligue régionale ne les organise pas, le département peut le faire et les équipes ayant participé seront classées au même titre que les autres.

La période de qualification est fixée du samedi 2 janvier 2021 au dimanche 7 mars 2021. Le classement national des interclubs sera publié le jeudi 11 mars 2021. A l'issue de la période de réclamation, le classement sera considéré comme officiel et définitif.

Mode de qualification

Interclubs Nationale 1 : les 40 premières équipes (pas plus de 2 équipes par club).

Interclubs Nationale 2 : les 40 suivantes.

Les quatre-vingts premières équipes seront qualifiées dans la limite de trois équipes par club. La meilleure équipe du club organisateur sera obligatoirement dans les quatre-vingts (sa participation à une poule de qualification régionale n'est pas obligatoire). Les équipes classées ensuite de la 81^e à la 150^e place sont réservistes. Toutes ces équipes, y compris les 80 premières, doivent confirmer sur extraNat leur participation **au plus tard le mardi 16 mars 2021. La liste définitive sera publiée le mercredi 17 mars 2021.**

Règlement spécifique

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1996 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale). Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (composé d'au moins 2 hommes ou 2 femmes).

Toute équipe non conforme sera disqualifiée mais les performances individuelles seront prises en compte.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents. Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. La participation d'une équipe du club organisateur est autorisée d'office. Tout nageur qui aurait raté sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Déclinaison interrégionale

Il est proposé aux interrégions d'organiser une finale interrégionale aux mêmes dates que la finale nationale.

Le programme devra être identique au national mais le nombre de réunions et d'équipes seront laissées à l'initiative de l'interrégion. Seules les équipes ayant été qualifiées après les poules qualificatives peuvent prétendre à y participer.

Toutes les équipes qualifiées de la 1^{ère} place à la 80^e place, qu'elles confirment ou non leur participation à la finale

Nationale, ne pourront participer à la finale interrégionale. Les équipes classées ensuite, de la 81^e à la 150^e place, ayant confirmé, et qualifiées suite aux désistements de certaines équipes à la finale nationale, ne pourront participer à la finale interrégionale.

Modalités d'engagements

Les modalités d'engagements seront communiquées ultérieurement. Aucun engagement ne sera accepté sur place.

En cas de désistement après la date limite de validation des participations (le 17 mars 2021), un rattrapage, au plus tard le dimanche 21 mars, sera proposé aux équipes réservistes dans l'ordre de leur classement.

Pour l'attribution des lignes des séries du 10 x 50 NL, les temps retenus seront ceux réalisés lors des poules régionales qualificatives.

Classement spécifique à la compétition

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance

de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par les coefficients.

- 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

- L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.

- Dans tous les cas mentionnés, le nageur ou l'équipe marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul

<u>Niveau</u>	<u>Pts</u>
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

**Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.*

Récompenses

Les trois premières équipes au classement général de la Nationale 1 seront récompensées par une médaille individuelle et un cadeau au choix de l'organisateur.

Les trois premières équipes au classement général de la Nationale 2 seront récompensées par une médaille individuelle et un cadeau au choix de l'organisateur.

Programme et horaires

Le défilé des équipes débutera 30 minutes avant la 1^{ère} réunion de chaque poule nationale (au maximum 5 personnes par club).

Samedi 3 avril 2021	Dimanche 4 avril 2021
<u>1^{ère} réunion</u>	<u>2^e réunion</u>
Nationale 2 : Ouverture des portes : 12h30 Début des épreuves : 14h30	Nationale 2 : Ouverture des portes : 8h00 Début des épreuves : 9h15
Nationale 1 : Ouverture des portes : 16h30 Début des épreuves : 17h45	Nationale 1 : Ouverture des portes : 13h15 Début des épreuves : 14h30
1 10 x 50 NL	8 100 NL
2 Course des remplaçants	9 50 Brasse
3 200 NL	10 100 Dos
4 100 Papillon	11 50 Papillon
5 50 Dos	12 100 4N
6 100 Brasse	13 4 x 50 4N
7 50 NL	

Du vendredi 28 mai
au dimanche 30 mai 2021
3 jours (5 ou 6 réunions)

II^{es} Championnats de France N2 Eté Open

Date limite de qualification
dimanche 09/05/2021

Lieu : à déterminer
Bassin : 50m.
Compétition d'animation

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1996 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements

- ▲ Date limite de qualification : 09/05/2021
- ▲ Proposition extraNat : du 16/05/2021 au 23/05/2021
- ▲ Liste des engagés : 24/05/2021
- ▲ Réunion technique : 27/05/2021 à 18h30 (liste de départ)

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : J + 8
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

Afin de permettre au plus grand nombre de nageuses et nageurs de s'exprimer sur une compétition nationale, la FFN a décidé de créer un championnat de France N2 hiver. Une grille spécifique à ce championnat est mise en place.

A ce titre les dates des Championnats Maîtres N2 sont des dates protégées

Equipements

Bassin de 25m homologué, huit lignes minimum et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.
Chronométrage électronique : une plaque avec affichage huit bandes minimum.

Catégories d'âges concernées

Individuels

C1 : Nés entre 1992 et 1996	C2 : Nés entre 1987 et 1991
C3 : Nés entre 1982 et 1986	C4 : Nés entre 1977 et 1981
C5 : Nés entre 1972 et 1976	C6 : Nés entre 1967 et 1971
C7 : Nés entre 1962 et 1966	C8 : Nés entre 1957 et 1961
C9 : Nés entre 1952 et 1956	C10 : Nés entre 1947 et 1951
C11 : Nés entre 1942 et 1946	C12 : Nés entre 1937 et 1941
C13 : Nés entre 1932 et 1936	C14 : Nés entre 1927 et 1931
C15 : Nés en 1926 et avant	

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)

R1 : Entre 100 et 119 ans	R2 : Entre 120 et 159 ans
R3 : Entre 160 et 199 ans	R4 : Entre 200 et 239 ans
R5 : Entre 240 et 279 ans	R6 : Entre 280 et 319 ans
R7 : Entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Epreuves individuelles (15 en dames et 15 en messieurs)

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 200 4N et 400 4N.

Organisation des séries

Les épreuves individuelles pour les 50, 100 et 200m seront distribuées par catégorie. Pour les 400m, ce sera une distribution au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) : 4 x 50 NL, 4 x 50 4N, dames, messieurs et mixte*.
Les épreuves de relais seront distribuées par catégories d'âges

* Les relais mixtes seront composés obligatoirement de deux femmes et deux hommes

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant ladite épreuve.

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir, mais ne sera pas classée.

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1996 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

En raison de l'épidémie du COVID-19 et exceptionnellement : les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps réalisé du 01/01/2018 au 15/09/2020, sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Pour la saison en cours (du 16/09/2020 au 15/09/2021), seuls les temps réalisés lors des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux ainsi que lors des Meetings labellisés nationaux et des interclubs (poules qualificatives régionales et finale nationale) pourront être utilisés pour s'engager aux championnats de France N2. Les temps sont des temps tous bassins (25 et 50m).

NB : les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de la LEN ou de la FINA seront intégrées dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions qualificatives pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 20 mai 2021.

Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 16 mai au dimanche 23 mai 2021, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr. La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 24 mai 2021.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique. Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du délégué et de disponibilité de place) mais son tarif peut être majoré (voir règlements financiers).

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France de Nationale 2 ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

Un seul relais open sera récompensé.

Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront détenir un record de France, mais seront déclarés vainqueurs des N2 Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France N2.

Les médailles sont laissées au libre choix de l'organisateur après validation par la FFN.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Vendredi 28 mai 2021

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|-----------------------|
| 1 | 400 4N messieurs |
| 2 | 50 Papillon dames |
| 3 | 50 Papillon messieurs |
| 4 | 50 NL dames |
| 5 | 400 NL messieurs |
| 6 | 200 Dos dames |
| 7 | 200 Dos messieurs |
| 8 | 50 Brasse dames |
| 9 | 50 Brasse messieurs |
| 10 | 100 NL dames |
| 11 | 4 x 50 NL messieurs |
| 12 | 4 x 50 NL dames |

Samedi 29 mai 2021

2^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|------------------------|
| 13 | 400 4N dames |
| 14 | 200 Brasse messieurs |
| 15 | 200 Brasse dames |
| 16 | 50 NL messieurs |
| 17 | 400 NL dames |
| 18 | 100 Papillon messieurs |
| 19 | 100 Papillon dames |
| 20 | 100 Dos messieurs |
| 21 | 100 Dos dames |
| 22 | 100 NL messieurs |
| 23 | 4 x 50 4N mixte |
| 24 | 4 x 50 NL mixte |

Dimanche 30 mai 2021

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|------------------------|
| 25 | 50 Dos messieurs |
| 26 | 50 Dos dames |
| 27 | 200 4N messieurs |
| 28 | 200 4N dames |
| 29 | 200 NL messieurs |
| 30 | 100 Brasse dames |
| 31 | 100 Brasse messieurs |
| 32 | 200 NL dames |
| 33 | 200 Papillon messieurs |
| 34 | 200 Papillon dames |
| 35 | 4 x 50 4N messieurs |
| 36 | 4 x 50 4N dames |

[Voir grille de qualification en annexe](#)

Du jeudi 24 juin au dimanche 27 juin 2021 4 jours (7 ou 8 réunions)	XXXIV^{es} Championnats de France Eté Open <u>Date limite de qualification</u> <u>dimanche 06/06/2021</u>	Lieu : Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales) Bassin : 50m. Compétition d'animation
---	--	---

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1996 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements

- ▲ Date limite de qualification : 06/06/2021
- ▲ Proposition extraNat : du 13/06/2021 au 20/06/2021
- ▲ Liste des engagés : 21/06/2021
- ▲ Réunion technique : 23/06/2021 à 18h30
(Liste de départ)

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : J + 8
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Catégories d'âges concernées

Individuels

C1 : Nés entre 1992 et 1996	C2 : Nés entre 1987 et 1991
C3 : Nés entre 1982 et 1986	C4 : Nés entre 1977 et 1981
C5 : Nés entre 1972 et 1976	C6 : Nés entre 1967 et 1971
C7 : Nés entre 1962 et 1966	C8 : Nés entre 1957 et 1961
C9 : Nés entre 1952 et 1956	C10 : Nés entre 1947 et 1951
C11 : Nés entre 1942 et 1946	C12 : Nés entre 1937 et 1941
C13 : Nés entre 1932 et 1936	C14 : Nés entre 1927 et 1931
C15 : Nés en 1926 et avant	

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)

R1 : Entre 100 et 119 ans	R2 : Entre 120 et 159 ans
R3 : Entre 160 et 199 ans	R4 : Entre 200 et 239 ans
R5 : Entre 240 et 279 ans	R6 : Entre 280 et 319 ans
R7 : Entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Epreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs)

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 800 nage libre, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 200 4N et 400 4N.

Organisation des séries

Les épreuves individuelles pour les 50, 100 et 200m seront distribuées par catégorie. Pour les 400 et 800m, ce sera une distribution au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) : 4 x 50 NL, 4 x 50 4N, dames, messieurs et mixte*.

Les épreuves de relais seront distribuées par catégories.

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant ladite épreuve.

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir, mais ne sera pas classée.

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1996 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas être engagés.

ATTENTION : Qualification au championnat de France (N1) suite aux N2

c) Si le nageur est qualifié sur une course, il peut nager aux championnats de France Eté : N + 2 courses (sauf sur 200, 400 et 800).

d) b) Si le nageur est qualifié sur deux courses, il peut nager aux championnats de France Eté : N + 1 course (sauf sur 200, 400 et 800).

Un nageur qualifié aux championnats France sur une course ne pourra plus s'engager en N2

En raison de l'épidémie du COVID-19 et exceptionnellement : les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps réalisé du 01/01/2018 au 15/09/2020, sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Pour la saison en cours (du 16/09/2020 au 15/09/2021), seuls les temps réalisés lors des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux ainsi que lors des meetings labellisés nationaux et des interclubs (poules qualificatives régionales et finale nationale pourront être utilisés pour s'engager aux championnats de France. Les temps de référence sont des temps en bassin de 50m. Un nageur qui n'aurait pas de temps en bassin de 50 m ou dont le temps ne rentrerait pas dans la grille de qualification grand bassin mais qui aurait nagé l'épreuve en bassin de 25m pourra s'engager avec son temps converti à condition que celui-ci entre dans la grille de qualification grand bassin.

NB : les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de la LEN ou de la FINA seront intégrées dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL et le 800 NL au cours d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions qualificatives pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 17 juin 2021.

Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 13 juin au dimanche 20 juin 2021, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr. La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 21 juin 2021.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique. Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du délégué et de disponibilité de place) mais son tarif peut être majoré (voir règlements financiers).

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Classement national des clubs en maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul

<u>Niveau</u>	<u>Pts</u>
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

**Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.*

Classement national des clubs – Classement « Trophée Elite »

Principe

Le classement des clubs de chaque championnat de France prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} :	11 pts	6 ^e :	5 pts
2 ^e :	9 pts	7 ^e :	4 pts
3 ^e :	8 pts	8 ^e :	3 pts
4 ^e :	7 pts	9 ^e :	2 pts
5 ^e :	6 pts	10 ^e :	1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

Un seul relais open sera récompensé.

Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion de France ni détenir un record de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Les médailles sont laissées au libre choix de l'organisateur après validation par la FFN.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Jeudi 24 juin 2021

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 1 800 NL messieurs
- 2 100 Dos dames
- 3 100 Dos messieurs
- 4 100 Brasse dames
- 5 100 Brasse messieurs
- 6 50 NL dames
- 7 50 NL messieurs
- 8 200 Papillon dames
- 9 200 Papillon messieurs
- 10 4 x 50 4N mixte

Vendredi 25 juin 2021

2^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 11 800 NL dames
- 12 50 Papillon messieurs
- 13 50 Papillon dames
- 14 200 Dos messieurs
- 15 200 Dos dames
- 16 100 NL messieurs
- 17 100 NL dames
- 18 400 4N messieurs
- 19 400 4N dames
- 20 4 x 50 4N messieurs
- 21 4 x 50 4N dames

Samedi 26 juin 2021

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 22 400 NL messieurs
- 23 400 NL dames
- 24 200 Brasse messieurs
- 25 200 Brasse dames
- 26 50 Dos messieurs
- 27 50 Dos dames
- 28 200 4N messieurs
- 29 200 4N dames
- 30 4 x 50 NL messieurs
- 31 4 x 50 NL dames

Dimanche 27 juin 2021

4^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 32 200 NL dames
- 33 200 NL messieurs
- 34 100 Papillon dames
- 35 100 Papillon messieurs
- 36 50 Brasse dames
- 37 50 Brasse messieurs
- 38 4 x 50 NL mixte

[Voir grille de qualification en annexe](#)

COEFFICIENTS de RAJEUNISSEMENT
APPLICABLES aux PERFORMANCES des COMPETITION MAITRES

DAMES

EPREUVES INDIVIDUELLES								
Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Ages	25	30	35	40	45	50	55	60
50 NL	1,000	1,007	1,018	1,035	1,060	1,092	1,136	1,194
100 NL	1,000	1,010	1,025	1,047	1,078	1,116	1,168	1,236
200 NL	1,000	1,010	1,027	1,050	1,082	1,123	1,178	1,250
400 NL	1,000	1,010	1,026	1,049	1,081	1,122	1,179	1,252
800 NL	1,000	1,013	1,032	1,059	1,094	1,137	1,195	1,268
1500 NL	1,000	1,015	1,035	1,064	1,101	1,147	1,208	1,286
50 Dos	1,000	1,012	1,029	1,053	1,085	1,124	1,176	1,243
100 Dos	1,000	1,014	1,034	1,061	1,096	1,141	1,199	1,274
200 Dos	1,000	1,014	1,035	1,062	1,099	1,145	1,206	1,283
50 Brasse	1,000	1,012	1,029	1,052	1,084	1,123	1,175	1,241
100 Brasse	1,000	1,012	1,029	1,054	1,086	1,126	1,180	1,248
200 Brasse	1,000	1,012	1,030	1,054	1,087	1,128	1,183	1,254
50 Papillon	1,000	1,012	1,031	1,057	1,093	1,139	1,201	1,282
100 Papillon	1,000	1,014	1,036	1,068	1,111	1,167	1,243	1,343
200 Papillon	1,000	1,017	1,042	1,077	1,125	1,185	1,269	1,378
100 4N	1,000	1,012	1,030	1,055	1,089	1,132	1,191	1,266
200 4N	1,000	1,013	1,032	1,059	1,095	1,142	1,204	1,285
400 4N	1,000	1,011	1,030	1,056	1,093	1,140	1,205	1,290

EPREUVES INDIVIDUELLES								
Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Ages	65	70	75	80	85	90	95	100
50 NL	1,268	1,364	1,487	1,647	1,856	2,132	2,502	3,006
100 NL	1,323	1,434	1,578	1,765	2,011	2,337	2,777	3,385
200 NL	1,343	1,463	1,619	1,823	2,093	2,455	2,950	3,643
400 NL	1,348	1,473	1,637	1,852	2,140	2,531	3,072	3,839
800 NL	1,362	1,481	1,633	1,830	2,086	2,424	2,876	3,494
1500 NL	1,385	1,512	1,674	1,884	2,158	2,521	3,010	3,682
50 Dos	1,328	1,436	1,573	1,749	1,976	2,273	2,667	3,197
100 Dos	1,369	1,490	1,645	1,845	2,105	2,448	2,908	3,537
200 Dos	1,382	1,508	1,671	1,881	2,155	2,520	3,012	3,690
50 Brasse	1,324	1,431	1,566	1,739	1,962	2,254	2,640	3,159
100 Brasse	1,336	1,446	1,587	1,769	2,004	2,312	2,723	3,279
200 Brasse	1,344	1,459	1,606	1,797	2,045	2,373	2,812	3,414
50 Papillon	1,387	1,524	1,702	1,938	2,254	2,684	3,282	4,135
100 Papillon	1,476	1,652	1,889	2,211	2,658	3,294	4,224	5,636
200 Papillon	1,523	1,716	1,976	2,332	2,830	3,544	4,600	6,221
100 4N	1,362	1,487	1,649	1,860	2,138	2,512	3,023	3,736
200 4N	1,391	1,528	1,706	1,941	2,256	2,684	3,277	4,122
400 4N	1,402	1,550	1,745	2,007	2,364	2,859	3,565	4,600

RELAIS

Relais N x 50 NL (prendre la table de cotation N x 50 NL dames)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,007	1,035	1,092	1,194	1,364	1,647	2,132

Relais N x 100 NL (prendre la table de cotation N x 100 NL dames)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,010	1,047	1,116	1,236	1,434	1,765	2,337

Relais N x 200 NL (prendre la table de cotation N x 200 NL dames)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,010	1,050	1,123	1,250	1,463	1,823	2,455

Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 50 4 nages dames)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,011	1,049	1,120	1,240	1,439	1,768	2,336

Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 100 4 nages dames)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,013	1,058	1,138	1,275	1,506	1,898	2,598

MESSIEURS

EPREUVES INDIVIDUELLES

Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Age	25	30	35	40	45	50	55	60
50 NL	1,000	1,006	1,015	1,029	1,048	1,077	1,113	1,159
100 NL	1,000	1,006	1,017	1,032	1,053	1,086	1,126	1,178
200 NL	1,000	1,007	1,018	1,034	1,057	1,094	1,139	1,198
400 NL	1,000	1,006	1,016	1,032	1,054	1,089	1,133	1,191
800 NL	1,000	1,005	1,014	1,029	1,050	1,085	1,128	1,186
1500 NL	1,000	1,003	1,010	1,023	1,043	1,076	1,119	1,177
50 Dos	1,000	1,011	1,027	1,048	1,076	1,117	1,165	1,225
100 Dos	1,000	1,013	1,030	1,054	1,084	1,129	1,182	1,249
200 Dos	1,000	1,012	1,029	1,052	1,082	1,128	1,181	1,249
50 Brasse	1,000	1,006	1,017	1,032	1,054	1,088	1,130	1,185
100 Brasse	1,000	1,006	1,018	1,034	1,057	1,095	1,141	1,201
200 Brasse	1,000	1,009	1,022	1,041	1,067	1,107	1,157	1,220
50 Papillon	1,000	1,002	1,008	1,020	1,040	1,074	1,120	1,182
100 Papillon	1,000	1,002	1,004	1,016	1,038	1,078	1,134	1,214
200 Papillon	1,000	1,009	1,024	1,047	1,080	1,133	1,202	1,294
100 4N	1,000	1,011	1,026	1,047	1,074	1,116	1,166	1,229
200 4N	1,000	1,008	1,021	1,041	1,068	1,111	1,164	1,234
400 4N	1,000	1,009	1,023	1,043	1,072	1,116	1,172	1,244

EPREUVES INDIVIDUELLES								
Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Age	65	70	75	80	85	90	95	100
50 NL	1,218	1,292	1,386	1,505	1,656	1,849	2,098	2,423
100 NL	1,245	1,330	1,438	1,577	1,755	1,987	2,291	2,697
200 NL	1,273	1,371	1,498	1,662	1,877	2,161	2,543	3,066
400 NL	1,265	1,362	1,488	1,652	1,866	2,151	2,536	3,065
800 NL	1,262	1,362	1,492	1,663	1,890	2,195	2,612	3,193
1500 NL	1,254	1,355	1,490	1,669	1,910	2,238	2,695	3,345
50 Dos	1,301	1,397	1,517	1,668	1,859	2,105	2,423	2,842
100 Dos	1,334	1,439	1,573	1,743	1,959	2,240	2,607	3,095
200 Dos	1,336	1,445	1,583	1,761	1,989	2,287	2,681	3,211
50 Brasse	1,255	1,345	1,461	1,610	1,804	2,057	2,394	2,848
100 Brasse	1,279	1,381	1,513	1,686	1,912	2,215	2,625	3,192
200 Brasse	1,302	1,408	1,544	1,720	1,951	2,256	2,667	3,231
50 Papillon	1,267	1,381	1,534	1,743	2,030	2,434	3,014	3,875
100 Papillon	1,326	1,485	1,709	2,032	2,510	3,241	4,410	6,387
200 Papillon	1,418	1,585	1,814	2,131	2,579	3,230	4,209	5,740
100 4N	1,309	1,410	1,539	1,703	1,913	2,187	2,548	3,030
200 4N	1,326	1,445	1,601	1,807	2,082	2,456	2,973	3,707
400 4N	1,338	1,462	1,624	1,837	2,124	2,513	3,055	3,825

RELAIS								
Relais N x 50 NL (prendre la table de cotation N x 50 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,029	1,077	1,159	1,292	1,505	1,849
Relais N x 100 NL (prendre la table de cotation N x 100 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,032	1,086	1,178	1,330	1,577	1,987
Relais N x 200 NL (prendre la table de cotation N x 200 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,007	1,034	1,094	1,198	1,371	1,662	2,161
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 50 4 nages messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,032	1,089	1,188	1,354	1,632	2,111
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 100 4 nages messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,034	1,097	1,211	1,409	1,760	2,421

MIXTE

RELAIS (N/2 DAMES et N/2 MESSIEURS)								
Relais N x 50 NL (prendre la table de cotation N x 50 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,074	1,081	1,108	1,165	1,264	1,428	1,697	2,147
Relais N x 100 NL (prendre la table de cotation N x 100 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,063	1,072	1,106	1,172	1,285	1,473	1,783	2,310
Relais N x 200 NL (prendre la table de cotation N x 200 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,052	1,061	1,097	1,167	1,289	1,493	1,838	2,436
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 50 4 nages messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,067	1,076	1,111	1,179	1,296	1,492	1,817	2,378
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 100 4 nages messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,061	1,071	1,110	1,186	1,320	1,549	1,944	2,666

COEFFICIENTS SPECIFIQUES

DAMES (RELAIS)

Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Age	25	30	35	40	45	50	55	60
50 NL	1,147	1,155	1,168	1,187	1,216	1,252	1,303	1,369
50 Dos	1,131	1,144	1,163	1,191	1,227	1,271	1,330	1,405
50 Brasse	1,139	1,152	1,172	1,198	1,234	1,279	1,338	1,413
50 Papillon	1,117	1,130	1,151	1,180	1,221	1,272	1,341	1,432

Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Age	65	70	75	80	85	90	95	100
50 NL	1,454	1,564	1,705	1,889	2,129	2,445	2,870	3,448
50 Dos	1,501	1,624	1,778	1,977	2,234	2,570	3,015	3,615
50 Brasse	1,508	1,630	1,783	1,980	2,234	2,567	3,006	3,597
50 Papillon	1,549	1,702	1,901	2,164	2,517	2,997	3,665	4,618

CLASSEMENT NATIONAL des CLUBS MAÎTRES

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en plusieurs parties : une partie commune à toutes les disciplines de la FFN (classement institutionnel ou administratif) et une partie spécifique.

Cette organisation structurelle devrait permettre à chaque club de se trouver un mode de valorisation : soit par sa qualité de structuration, soit par la diversité des pratiques qu'il propose ou par son niveau d'expertise dans une discipline.

Classement spécifique Natation Maîtres

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en quatre grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement « Trophée Elite » basé sur nos championnats nationaux (hiver en 25 m et été en 50 m), un classement « Trophée N2 » basé sur nos championnats nationaux N2 (hiver en 25 m et été en 50 m) et un classement basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1. Le classement des compétitions par équipe

Les compétitions concernées : interclubs régionaux et départementaux Maîtres et Championnats de France des Relais.

Principes

Le premier club au classement cumulé de points par interclubs remporte 1500 points (attention à bien valoriser les huit premiers). **Important** : dans ce classement ne sont prises en compte que les organisations régionales. Le meeting national des interclubs des Maîtres n'est pas pris en compte dans le classement national des clubs. Ceci pour permettre aux clubs de disposer d'une meilleure équité car l'ensemble des clubs ne peut participer au meeting.

Mode de calcul

1500 points au premier et 1 point au dernier (1.500^e).

Du 1^{er} au 11^e : 10 pts - Du 12^e au 51^e : 4 pts - Du 52^e au 101^e : 3 pts - Du 102^e au 291^e : 2 pts - Du 292^e au 1.500^e : 1 pt.

On additionne l'ensemble des points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club, et ce, quels que soient le sexe et le niveau territorial (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes intègrent bien les règles spécifiques des interclubs. En cas d'équipe déclassée, cette dernière ne marque pas de point.

2. Le classement « Trophée Elite »

Les compétitions concernées : les championnats de France en bassin de 25 m (hiver) et en bassin de 50 m (été).

Principes

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie. Le classement du « Trophée Elite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats mentionnés plus avant.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} :	11 pts	6 ^e :	5 pts
2 ^e :	9 pts	7 ^e :	4 pts
3 ^e :	8 pts	8 ^e :	3 pts
4 ^e :	7 pts	9 ^e :	2 pts
5 ^e :	6 pts	10 ^e :	1 pt

3. Le classement « Trophée N2 »

Les compétitions concernées : les championnats N2 en bassin de 25 m (hiver) et en bassin de 50 m (été).

Principes

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie. Le classement du « Trophée N2 » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats mentionnés plus avant.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} :	11 pts	6 ^e :	5 pts
2 ^e :	9 pts	7 ^e :	4 pts
3 ^e :	8 pts	8 ^e :	3 pts
4 ^e :	7 pts	9 ^e :	2 pts
5 ^e :	6 pts	10 ^e :	1 pt

4. Le classement des clubs à partir des compétiteurs

Les compétitions concernées : l'ensemble des compétitions inscrites aux calendriers international, fédéral, régional et départemental et déclarées compétition « Maîtres ».

Principes

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour les relais, les points attribués au club seront ceux d'une épreuve individuelle (et non affectés à chaque nageur du relais).

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

	Places 4 à 10	Bronze	Argent	Or
Championnats d'Europe	300	500	600	800
Championnats du monde	400	700	800	1000

REGLES PROPRES à l'ACTIVITE MAITRES

INFORMATION

La mixité des séries est autorisée pour toutes les compétitions maîtres sauf pour les championnats de France individuels.

Cette possibilité est laissée au libre choix de l'organisateur.

1. Catégories Maîtres

Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1er janvier au 31 décembre) et non en année sportive. Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année « N » sera considéré comme un nageur maître né un 1er janvier de la même année « N ».). Les catégories sont : C1 (25 ans/29 ans), C2 (30 ans/34 ans), C3 (35 ans/39 ans), ...

Depuis la saison 2016/2017, une catégorie supplémentaire a été créée : la catégorie C0 (20 ans/24 ans). Les nageurs de cette catégorie sont autorisés à participer aux compétitions départementales, régionales, interrégionales ainsi qu'aux meetings labellisés nationaux mais ne peuvent en aucun cas participer aux compétitions nationales (championnats Interclubs des Maîtres, championnats de France hiver Open, championnats de France été Open et N2 hiver et été).

Qualifications des nageurs C1 à partir du 1^{er} janvier 2021 :

Ils pourront utiliser leurs performances réalisées en C0 lors des compétitions qualificatives maîtres pour se qualifier aux Championnats de France et aux N2.

2. Résultats et records

Hormis pour les C0, les résultats réalisés lors de compétitions à l'étranger peuvent être intégrés dans la base fédérale, sous conditions.

Les nageurs C0 sont autorisés à participer à certaines compétitions Maîtres (voir chapitre au-dessus) aussi bien à titre individuel qu'en relais mais la participation d'au minimum un nageur C0 dans un relais ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un record, à quelque niveau que ce soit.

Un relais R1 et plus avec un C0 sera automatiquement hors concours (les temps des nageurs du relais ne seront pas pris en compte, y compris celui du 1^{er} relayeur.)

Le temps du premier relayeur au départ d'un relais mixte pourra faire l'objet d'un record de France, d'un record d'Europe et d'un record du monde.

Le temps réalisé par un relais mixte au départ d'un autre relais mixte, comme un 4 x 50 NL mixte au départ d'un 10 x 50 NL mixte, ne pourra faire l'objet d'un record national.

Pour valider un record d'Europe ou du monde, les nageurs devront avoir tous la même nationalité.

Lorsqu'un chronométrage manuel est utilisé, l'homologation d'un record de France ne pourra être validée que s'il y a trois chronométreurs.

Dimanche 27 juin 2021 (après-midi)	XXVII^{es} Championnats de France Open en Eau Libre	Lieu : Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales) Compétition d'animation
---------------------------------------	--	--

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1996 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

<u>Engagements</u>	<u>Résultats</u>
▲ Proposition extraNat : du (J – 11) au (J – 4) 2021 ▲ Liste des engagés : J - 3 ▲ Réunion technique : 1 h. avant le départ	▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ▲ Publication web : J + 1 ▲ Réclamations : J + 8 (reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

Moment très convivial avec une épreuve de 3000m. en eau libre.

Environnement

Lac / Mer / Plan d'eau

La température de l'eau la plus basse pour une compétition FFN en eau libre Maîtres est de 18°C.

Règlement FFN Eau Libre

De 18°C à 19.9°C : les combinaisons thermiques homologuées (Néoprène ou polyuréthane) sont optionnelles.

A 20°C et plus : lorsque la température de l'eau est supérieure ou égale à 20°C, les combinaisons thermiques (Néoprène ou polyuréthane) sont interdites.

Catégories d'âges concernées

<u>Individuels</u>	
C1 : Nés entre 1992 et 1996	C2 : Nés entre 1987 et 1991
C3 : Nés entre 1982 et 1986	C4 : Nés entre 1977 et 1981
C5 : Nés entre 1972 et 1976	C6 : Nés entre 1967 et 1971
C7 : Nés entre 1962 et 1966	C8 : Nés entre 1957 et 1961
C9 : Nés entre 1952 et 1956	C10 : Nés entre 1947 et 1951
C11 : Nés entre 1942 et 1946	C12 : Nés entre 1937 et 1941
C13 : Nés entre 1932 et 1936	C14 : Nés entre 1927 et 1931
C15 : Nés en 1926 et avant	

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1996 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère.

Les nageurs non licenciés à la FFN ou autres devront s'acquitter d'une licence de participation.

Epreuve non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de Natation Estivale.

Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du J – 11 au J – 4 2021, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FF N (www.liveffn.com) interviendra le J – 3 2021.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du délégué et de disponibilité de place) mais son tarif peut être majoré (voir règlements financiers).

Récompenses

Le premier nageur français dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français recevront une médaille.

En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé.

Date : à déterminer	XIX^{es} Championnats de France de Plongeon	Lieu : à déterminer
---------------------	--	---------------------

Règles générales

Tous les plongeurs doivent effectuer une série complète de plongeon dans leur groupe d'âge.
Le règlement de plongeon figurant en cinquième partie du manuel FINA s'applique au Plongeon des Maîtres.

Les plongeurs individuels

Plongeurs du tremplin 1 m et 3 m	Nombre total de plongeurs requis	
Groupes d'âges	Messieurs	Dames
25-29 ans	7	6
30-34 ans	7	6
35-39 ans	7	6
40-44 ans	7	6
45-49 ans	7	6
50-54 ans	6	5
55-59 ans	6	5
60-64 ans	6	5
65-69 ans	6	5
70-74 ans	5	4
75-79 ans	5	4
80 ans et plus	4	3

Le plongeur peut choisir librement les plongeurs à partir du tableau des plongeurs figurant dans le manuel FINA. La seule exigence est que, dans les groupes d'âge 25 - 69 ans, chaque plongeur exécuté ait un numéro de plongeur différent (selon le manuel FINA). Dans les groupes d'âge 70 ans et plus, des plongeurs ayant le même numéro de plongeur peuvent être répétés s'ils sont exécutés dans une position différente (droite, carpée, groupée ou libre).

Plongeurs de haut-vol (5 m, 7,5 m ou 10 m)	Nombre total de plongeurs requis	
Groupes d'âges	Messieurs	Dames
25-29 ans	6	6
30-34 ans	6	6
35-39 ans	6	6
40-44 ans	6	6
45-49 ans	6	6
50-54 ans	5*	5*
55-59 ans	5*	5*
60-64 ans	5*	5*
65-69 ans	5*	5*
70-74 ans	4*	4*
75-79 ans	4*	4*
80 ans et plus	3*	3*

* A partir de cette tranche d'âges, seules les entrées les pieds les premiers sont autorisées de la plate- forme de 10 m et tout plongeon exécuté de la plate- forme de 10 m ne doit pas voir un coefficient de difficulté dépassant 2. 0.

Les plongeurs 3 mètres et plateforme synchronisé Dames et Messieurs et Mixte

Plongeurs du tremplin 1 m et 3 m	Nombre total de plongeurs requis		
Groupes d'âges	Messieurs	Dames	Mixte
50-99 ans	2(*) + 2	2(*) + 2	2(*) + 2
100 ans et plus	2(*) + 2	2(*) + 2	2(*) + 2

* Le coefficient de difficulté du plongeur sera égal à 2.0 indépendamment de la formule de calcul du coefficient de difficulté du plongeur.

Le groupe d'âge sera décidé en ajoutant l'âge des deux plongeurs composant la paire de plongeur synchronisé.

Si l'âge de l'un des deux plongeurs composant la paire de plongeur synchronisé est supérieure à 50 ans, les plongeurs par les pieds à partir de la plateforme de 10m ne doivent pas excéder 2.0 de coefficient de difficulté pour la paire.

Engagements

Les engagements devront parvenir à la Fédération Française de Natation selon la même procédure que celle des Championnats de France Elite.

Les feuilles de plongeur devront être remplies selon les modalités fixées pour les championnats de France Elite sauf si la compétition n'est pas référencée sur Dive Recorder.

A défaut, les feuilles de plongeur seront fournies sur les lieux de la compétition par le responsable de la FFN et devront être rendues dûment remplies selon l'heure limite déterminée par l'organisateur.

En cas d'impossibilité d'être présents sur place, en temps utile, les clubs devront faire le nécessaire par correspondance, fax ou mail, en adressant la liste des plongeurs dans les délais ci- dessus sur les lieux de la compétition.

Récompenses

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

PROJET PLONGEON

CATÉGORIES PROMOTION MAÎTRES 1 ET PROMOTION MAÎTRES 2

1. Description des catégories

- 1.1. Ces deux catégories permettent aux plongeurs débutants, et qui n'ont pas encore une série de plongeurs telle que demandé par le règlement FINA et FFN, de participer aux Championnats de France des Maîtres dans des catégories séparées.

Les épreuves prévues pour ces catégories, sous réserve d'équipement de la structure accueillant la compétition, sont les suivantes :

- Tremplin de 1 mètre
- Tremplin de 3 mètres
- Plateforme de 5 mètres

- 1.2. Pour chacune de ces épreuves, les classements seront établis par catégorie et par genre et ce sans séparation par groupes d'âge :

- Promotion Maîtres 1 Dames
- Promotion Maîtres 1 Messieurs
- Promotion Maîtres 2 Dames
- Promotion Maîtres 2 Messieurs

- 1.3. Le parcours évolutif des catégories est défini par épreuve (hauteur). Ainsi, une plongeuse ou un plongeur ayant participé à une épreuve (hauteur) dans une catégorie donnée ne pourra plus participer dans une catégorie inférieure pour la même épreuve (hauteur). En d'autres termes, une plongeuse ou un plongeur ayant participé dans une hauteur en catégorie Maîtres, ne pourra plus participer dans la même hauteur en catégorie Promotion Maîtres 1 ni en catégorie Promotion Maîtres 2. De même, une plongeuse ou un plongeur ayant participé dans une hauteur en catégorie Promotion Maîtres 2, ne pourra plus participer en catégorie Promotion Maîtres 1.



- 1.4. Par ailleurs, une plongeuse ou un plongeur ne pourra pas participer, dans la même compétition, dans une même épreuve (hauteur) et plusieurs catégories différentes.

- 1.5. En revanche, il est tout à fait possible pour une plongeuse ou un plongeur de participer, dans la même compétition dans des épreuves (hauteurs) différentes et des catégories différentes à condition de respecter le principe de non-régression énoncé dans le paragraphe 1.3.

2. Programmes des catégories Promotion Maîtres 1 et Promotion Maîtres 2

Les programmes sont définis par catégorie et par hauteur et ils sont identiques pour les dames et pour les messieurs.

2.1. Programme de la catégorie Promotion Maîtres 1 aux tremplins de 1 mètre et de 3 mètres

ORDRE	PLONGEON
1	Chandelle avant avec position au choix (100A, 100B ou 100C)
2	Chandelle arrière avec position au choix (200A, 200B ou 200C)
3	Chute avant debout en position carpée (010B)
4	Chute arrière droite (020A)
5	Plongeon avant avec position au choix (101A, 101B ou 101C)
6	Plongeon libre à choisir dans la table de plongeurs FINA (autre que le 101) dont le coefficient de difficulté ne doit pas être supérieur à 2

2.2. Programme de la catégorie Promotion Maîtres 1 à la plateforme de 5 mètres

ORDRE	PLONGEON
1	Chandelle avant avec position au choix (100A, 100B ou 100C)
2	Chandelle arrière droite (200A)
3	Chute avant avec position au choix (010A, 010B ¹ ou 010C ¹)
4	Chute arrière avec position au choix (020A, 020B ou 020C) ou plongeon avant avec position au choix (101A, 101B ou 101C)

¹ Les chutes 010B ou 010C peuvent être réalisées avec un départ debout ou assis

2.3. Programme de la catégorie Promotion Maîtres 2 au tremplin de 1 mètre

ORDRE	PLONGEON
1	Chandelle avant avec position au choix (100A, 100B ou 100C)
2	Chandelle arrière avec position au choix (200A, 200B ou 200C)
3	Trois plongeurs différents (numéro différent), à choisir parmi la liste suivante : 101, 201, 301 et 401. La position des plongeurs reste au choix.
4	
5	
6	Un plongeur à choisir parmi la liste suivante : 103B ou 103C
7	5211A

2.4. Programme de la catégorie Promotion Maîtres 2 au tremplin de 3 mètres

ORDRE	PLONGEON
1	Chandelle avant avec position au choix (100A, 100B ou 100C)
2	Chandelle arrière avec position au choix (200A, 200B ou 200C)
3	Trois plongeurs différents (numéro différent), à choisir parmi la liste suivante : 101, 201(ou 020 ¹), 301 et 401. La position des plongeurs reste au choix.
4	
5	
6	Un plongeur à choisir parmi la liste suivante : 103B ou 103C
7	5211A

¹ La plongeuse ou le plongeur peut choisir une chute arrière (020) à la place d'un plongeur arrière (201) mais ne pourra pas réaliser les deux dans sa série de compétition

2.5. Programme de la catégorie Promotion Maîtres 2 à la plateforme de 5 mètres

ORDRE	PLONGEON
1	Chandelle avant avec position au choix (100A, 100B ou 100C)
2	Chandelle arrière droite (200A)
3	Deux plongeurs différents (numéro différent), à choisir parmi la liste suivante : 101, 201(ou 020 ¹), 301 et 401. La position des plongeurs reste au choix.
4	
5	Plongeur libre à choisir dans la table de plongeurs FINA (autres que les plongeurs réalisés en ordre 3 et 4) dont le coefficient de difficulté ne doit pas être supérieur à 2

¹ La plongeuse ou le plongeur peut choisir une chute arrière (020) à la place d'un plongeur arrière (201) mais ne pourra pas réaliser les deux dans sa série de compétition

2.6. Coefficients des chutes et chandelles

	1 mètre			3 mètres			5 mètres		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
100	1,1	1,3	1,2	1,1	1,3	1,2	1,1	1,3	1,2
200	1,2	1,4	1,3	1,2	1,4	1,3	1,2	1,4	1,3
010				1,4	1,3	1,2	1,4	1,3	1,2
020	1,2			1,4	1,6	1,5	1,4	1,6	1,5

Samedi 19 juin
et dimanche 20 juin 2021

VII^{es} Championnats de France Open en Natation Artistique

Lieu : Colombes (Hauts-de-Seine)

Rappel

Les objectifs du programme des Maîtres sont de promouvoir la pratique sportive dans la compétition, la convivialité, le fair-play, et le respect d'autrui et la compétition à travers les cinq disciplines de la Fédération Française et plus particulièrement pour notre discipline la Natation Artistique.

Il a été décidé de traduire les règlements FINA sur tous les aspects de la Natation Artistique pour les 4 années à venir soit de 2018 à 2021. La version anglaise est la seule qui fait foi, consultable sur le site de la FINA.

Certains aménagements du règlement FINA pour les championnats de France des Maîtres ont été votés et entérinés par la Commission Fédérale des Maîtres.

Ces championnats sont **Open**. Une communication sera envoyée par la FFN afin d'en faire la promotion au niveau international.

Une réunion, avant la compétition, de tous les clubs, sera organisée sous la direction du juge arbitre.

Les clubs peuvent déposer leur candidature auprès de la C.O.F. (Commission des Organisations Fédérales) à :

- ✓ jimmy.persigant@orange.fr
- ✓ magali.tapret@ffnatation.fr
- ✓ sophie.lardillat@ffnatation.fr
- ✓ Nannou.becquet@orange.fr

La commission des maîtres souhaite ainsi donner la possibilité à tous les clubs Maîtres français d'organiser les championnats de France de Natation Artistique.

Les nouvelles orientations pour les Championnats de France Open

1. La Participation

- ✓ L'âge minimum de participation pour les solos, les duos et les duos mixtes sera de **25 ans** conformément aux règlements FINA et LEN.
- ✓ L'âge minimum de participation pour les équipes et les libres combinés peut être de 22 ans à la seule condition que la moyenne d'âge des concurrentes **soit obligatoirement** de 25 ans.

2. Les Epreuves

- ✓ Les Ballets Techniques, Libres et Libres Combinés seront nagés conformément aux règlements de la FINA soit pour les solos, duos, duos mixtes et équipes en participant **obligatoirement** aux 2 épreuves : technique et libre.
- ✓ Les Ballets Techniques seront nagés conformément aux règlements FINA et LEN **en maillot noir et bonnet blanc**.
- ✓ Les petits tatouages seront tolérés, toutefois il est souhaitable de les cacher pour une plus grande homogénéité des concurrentes.
- ✓ Le vernis à ongle est accepté comme lors des championnats du monde de Budapest (2017). Il serait de bon goût d'harmoniser cet aspect en duo, équipe et combo.

3. Les catégories d'âges et les podiums

- ✓ Les groupes d'âges FINA Natation Artistique seront respectés pour tous les podiums et tous les titres de champions de France Open et français.
- ✓ Pour les championnats de France éventuellement un tirage au sort aléatoire pourra mixer les ballets (technique ou libre) à condition de respecter les groupes d'âge.

Exemple : passage 25-29 ans, 30-39... 60-69 ans, 70 et plus, etc.)

Seulement pour les Duos : 3 classements distincts seront effectués :

- Un Classement Hommes
 - Un Classement Femmes
 - Un Classement Mixte
-
- ✓ Les Podiums : 2 podiums seront organisés un Open et un français.
 - ✓ Sur les podiums, les nageurs (es) devront se présenter en tenue correcte soit : de club ou en maillot de compétition. (Aucune tenue de ville ne sera acceptée).

4. Gala

Un gala (en milieu ou en clôture de compétition) sera mis en place. Les clubs souhaitant y participer pourront se rapprocher du club organisateur.

Les ballets d'hommes pourront évidemment être nagés en démonstration afin d'envisager à l'avenir une rentrée en compétition.

5. Le Classement National des Clubs

- ✓ Une forte demande des clubs a été évoquée sur la possibilité de valoriser et gratifier l'implication des associations dans cette catégorie Maîtres. Il est de ce fait envisagé un Classement National spécifique des Maîtres à l'issue des championnats de France.
- ✓ Le CNC sera établi par Andrée Longevial-Billiet en collaboration avec Anne Becquet-Legendre et Dominique Blanc-Lainé.

6. L'informatique

Un logiciel informatique personnalisé aux Maîtres a permis de régler les problèmes des années précédentes.

La personne en charge du logiciel informatique est Andrée Longevial-Billiet.

7. Le Jugement

Chaque club devra mettre à disposition de l'organisation un juge ou une personne. Une amende de 50 € sera appliquée en cas d'impossibilité du club (à l'exception des clubs ne présentant qu'un Solo).

- ✓ Pour le jugement et les épreuves, qui sont spécifiques aux Maîtres, une réunion pour les juges lors des championnats de France sera mise en place.
Dominique Blanc-Lainé (Dominique@Blanc-Laine.com) est la référente réglementaire, nommée par la commission des Maîtres Natation Artistique. Elle animera la réunion avec le juge arbitre.
- ✓ Pour tous les ballets techniques
 - **En Solo, Duo et Equipe** : le placement des éléments est libre (parallèle, perpendiculaire ou en diagonale)
 - Pour l'action de connexion (duo et équipe) : la partie connectée doit être la même partie du corps pour chaque nageur (Exemple : main à main, pied à pied, etc.).
(Pénalisable : tenir par un bras la jambe de l'autre duettiste.)
Attention : lorsque la connexion est terminée, une transition rapide doit permettre de reprendre la chorégraphie en regardant du même côté.
 - Les portés ne sont pas autorisés.
 - Pour les éléments techniques, vérifier que vous avez bien mis qu'une seule fois l'action de connexion, qu'un cercle etc.
Exemples de points de pénalités ayant été sanctionnés (0.5) :
La fin de la 1^{ère} figure, de la ville et du barracuda, avec un groupé à la surface (oubli de la descente verticale).

Erreur dans la combinaison de ballet leg, la cascade !

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE N2 – HIVER et ETE 2021

DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0.3810	1.1710	2.4490	5.3550	0.4490	1.2950	3.0820	0.4840	1.3850	3.3000	0.4100	1.2530	3.0650	1.2800	3.0650	6.2800
C2	0.3930	1.1960	2.5040	5.4550	0.4640	1.3200	3.1470	0.4970	1.4100	3.3500	0.4240	1.2780	3.1200	1.3150	3.1350	6.4100
C3	0.4020	1.2210	2.5440	5.5750	0.4750	1.3500	3.1920	0.5130	1.4500	3.4150	0.4380	1.3080	3.1650	1.3350	3.1700	6.4800
C4	0.4110	1.2360	2.5790	6.0750	0.5010	1.4100	3.3170	0.5300	1.4800	3.4900	0.4500	1.3380	3.2300	1.3700	3.2600	7.0800
C5	0.4240	1.2710	3.0640	6.2550	0.5330	1.4750	3.4520	0.5520	1.5300	4.0100	0.4880	1.3950	3.3200	1.4000	3.3200	7.2200
C6	0.4580	1.3410	3.1990	6.5350	0.5590	1.5300	3.5620	0.5730	1.5850	4.1150	0.5080	1.4500	3.4500	1.4400	3.3950	7.3900
C7	0.4940	1.4160	3.3440	7.2250	0.5970	2.0020	4.1000	1.0060	2.0500	4.2550	0.5420	1.5230	3.5900	1.5200	3.5600	8.0900
C8	0.5320	1.4910	3.4940	7.5050	1.0260	2.0700	4.2370	1.0520	2.1450	4.4200	0.5830	2.0360	4.1800	2.0500	4.1150	8.3900
C9	1.0000	2.0210	4.1640	8.3850	1.0810	2.1850	4.4620	1.1030	2.2250	5.0000	1.0660	2.1700	4.4800	2.1000	4.3250	9.2000
C10	1.0790	2.1760	4.4140	9.2850	1.1410	2.3050	5.1300	1.1600	2.3700	5.2800	1.1460	2.3400	5.2500	2.2100	5.0800	10.2600
C11	NT	2.3460	5.1640	10.3850	1.2250	2.4740	5.4500	1.2280	2.5100	5.5800	1.2460	2.5730	7.4300	2.3650	5.4650	11.5200
C12	NT	2.5660	6.0140	12.1050	1.3250	3.3740	6.3200	1.3180	3.0800	6.3400	1.3960	3.3030	7.4800	2.5600	6.3650	13.4200
C13	NT	3.2560	7.0140	14.1350	1.4450	4.0540	7.3200	1.4280	3.3000	7.2100	2.0160	4.1830	9.4100	3.3300	7.4150	16.1200
Au-delà	NT = Sans limite de temps															

MESSIEURS

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0.3210	1.0560	2.2340	4.5450	0.3800	1.1550	2.4220	0.4110	1.2350	2.5900	0.3500	1.1280	2.4850	1.1500	2.4050	5.3500
C2	0.3310	1.0760	2.2690	5.0150	0.3920	1.1850	2.4770	0.4160	1.2550	3.0300	0.3620	1.1480	2.5300	1.1700	2.4650	5.4900
C3	0.3350	1.0840	2.2940	5.1150	0.4060	1.2200	2.5420	0.4250	1.2750	3.0600	0.3700	1.1680	2.5650	1.1900	2.4900	5.5500
C4	0.3400	1.0960	2.3240	5.1950	0.4190	1.2450	3.0020	0.4360	1.3050	3.1550	0.3810	1.1930	3.0300	1.2000	2.5250	6.0600
C5	0.3470	1.1210	2.3790	5.3250	0.4380	1.2900	3.1020	0.4490	1.3400	3.2400	0.3930	1.2230	3.0900	1.2400	3.0100	6.2000
C6	0.3670	1.1660	2.4790	5.5250	0.4560	1.3400	3.2020	0.4700	1.3950	3.3500	0.4280	1.2930	3.2300	1.2950	3.1250	6.4500
C7	0.4000	1.2310	2.5840	6.1550	0.4850	1.3900	3.2970	0.5160	1.4700	3.5000	0.4560	1.3430	3.3600	1.3650	3.2650	7.1300
C8	0.4210	1.2760	3.0940	6.3450	0.5160	1.4550	3.4270	0.5390	1.5400	4.0350	0.4780	1.4030	3.5000	1.4200	3.3750	7.3900
C9	0.4470	1.3310	3.1940	6.5550	0.5470	1.5220	3.5650	0.5740	2.0100	4.1800	0.5130	1.4980	4.0800	1.5100	3.5600	8.1100
C10	0.4690	1.3960	3.3540	7.3150	0.5850	2.0050	4.1420	1.0180	2.1100	4.3900	0.5560	2.0280	4.3200	2.0000	4.1650	8.5400
C11	NT	1.5060	4.0150	8.1400	1.0850	2.2500	4.5650	1.0800	2.2300	5.0500	1.0060	2.2030	5.0600	2.1100	4.4350	9.4900
C12	NT	2.1260	4.3150	8.5900	1.1850	2.4200	5.3150	1.1600	2.4100	5.4100	1.0900	2.4450	5.5600	2.2600	5.1850	11.0200
C13	NT	2.2860	5.0650	10.2900	1.2850	3.0500	6.2150	1.2600	3.0200	6.2800	1.3100	3.4700	8.0100	2.4600	6.2300	12.4800
Au-delà	NT = Sans limite de temps															

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE - HIVER 2021

DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0.3240	1.1050	2.3350	5.2200	11.0200	0.3930	1.2300	2.5700	0.4260	1.3150	3.1700	0.3540	1.1900	2.5550	1.2200	2.5500	6.1200
C2	0.3360	1.1300	2.3900	5.3150	11.2200	0.4080	1.2600	3.0350	0.4390	1.3400	3.2200	0.3680	1.2150	3.0100	1.2550	3.0200	6.2500
C3	0.3430	1.1550	2.4300	5.4350	11.5200	0.4190	1.2850	3.0800	0.4550	1.3780	3.3000	0.3820	1.2450	3.0550	1.2750	3.0550	6.3200
C4	0.3520	1.1700	2.4650	5.5350	12.1500	0.4450	1.3450	3.2050	0.4740	1.4110	3.3600	0.3940	1.2750	3.1050	1.3100	3.1450	6.5100
C5	0.3670	1.2050	2.5500	6.1150	12.5500	0.4770	1.4100	3.3400	0.4940	1.4600	3.4800	0.4300	1.3310	3.1880	1.3400	3.2050	7.0500
C6	0.4010	1.2750	3.0850	6.3950	13.4900	0.5030	1.4650	3.4500	0.5150	1.5150	3.5850	0.4520	1.3840	3.3400	1.3800	3.2800	7.2200
C7	0.4370	1.3500	3.2300	7.0850	14.4500	0.5350	1.5300	3.5700	0.5480	1.5800	4.1250	0.4860	1.4600	3.4800	1.4600	3.4450	7.5300
C8	0.4750	1.4250	3.3800	7.3650	15.4500	0.5700	2.0050	4.1250	0.5940	2.0750	4.2900	0.5270	1.5720	4.0700	1.5450	4.0000	8.2300
C9	0.5430	1.5550	4.0500	8.2450	17.1500	1.0250	2.1200	4.3300	1.0450	2.1550	4.4700	1.0100	2.1000	4.3700	2.0400	4.2100	9.0400
C10	1.0220	2.1100	4.3000	9.1500	18.4500	1.0850	2.2400	5.0000	1.1000	2.2980	5.1550	1.0850	2.2770	5.1430	2.1500	4.5700	10.1000
C11	NT	2.2800	5.0500	10.2500	21.1000	1.1600	2.4000	5.3200	1.1700	2.4400	5.4500	1.1900	2.5100	7.1000	2.3000	5.3500	11.3500
C12	NT	2.5000	5.5000	11.5700	24.1500	1.2600	3.0200	6.1500	1.2600	3.0100	6.2100	1.3400	3.2400	7.3500	2.5000	6.2500	13.2500
C13	NT	3.1900	6.5000	14.0000	29.0000	1.3800	3.3000	7.1500	1.3700	3.2300	7.0800	1.5600	4.1200	9.3000	3.1700	7.3000	15.5500
Au-delà	NT = Sans limite de temps																

MESSIEURS

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0.2640	0.5900	2.1200	4.4050	9.4700	0.3240	1.0900	2.3100	0.3530	1.1650	2.4600	0.2940	1.0650	2.3250	1.0900	2.2900	5.1900
C2	0.2740	1.0100	2.1550	4.4750	10.0200	0.3360	1.1200	2.3650	0.3580	1.1850	2.5000	0.3060	1.0850	2.3700	1.1100	2.3500	5.3300
C3	0.2780	1.0190	2.1800	4.5700	10.2500	0.3500	1.1550	2.4300	0.3670	1.2050	2.5300	0.3140	1.1050	2.4050	1.1300	2.3750	5.3900
C4	0.2830	1.0300	2.2100	5.0550	10.4600	0.3630	1.1800	2.4900	0.3780	1.2350	3.0250	0.3250	1.1300	2.4700	1.1500	2.4100	5.5000
C5	0.2900	1.0550	2.2650	5.1850	11.1500	0.3820	1.2250	2.5900	0.3910	1.2700	3.1100	0.3370	1.1600	2.5300	1.1800	2.4950	6.0400
C6	0.3100	1.1000	2.3650	5.3850	12.0000	0.4000	1.2750	3.0900	0.4120	1.3250	3.2200	0.3720	1.2300	3.0700	1.2350	3.0100	6.2900
C7	0.3430	1.1650	2.4900	6.0050	12.4000	0.4290	1.3250	3.1850	0.4580	1.4000	3.3700	0.4000	1.2800	3.2000	1.3050	3.1500	6.5700
C8	0.3640	1.2100	2.5750	6.2050	13.2000	0.4600	1.3900	3.3100	0.4810	1.4700	3.5050	0.4220	1.3400	3.3400	1.3600	3.2600	7.2200
C9	0.3900	1.2650	3.0800	6.4150	14.1000	0.4910	1.4570	3.4500	0.5160	1.5400	4.0500	0.4570	1.4350	3.5200	1.4500	3.4450	7.5500
C10	0.4120	1.3300	3.2400	7.1800	15.2500	0.5290	1.5400	4.0300	0.5600	2.0400	4.2600	0.5000	1.5650	4.1500	1.5400	4.0500	8.3700
C11	NT	1.4500	3.5000	8.0500	16.4000	1.0200	2.1800	4.4500	1.0200	2.1600	4.5200	0.5510	2.1400	4.5000	2.0500	4.3200	9.3200
C12	NT	2.0600	4.2000	8.5300	18.2500	1.1200	2.3500	5.2000	1.1000	2.3400	5.2800	1.0300	2.3800	5.4000	2.2000	5.0700	10.4500
C13	NT	2.2200	4.5500	10.1500	22.0000	1.2200	2.5800	6.1000	1.2000	2.5500	6.1500	1.2500	3.4000	7.4500	2.4000	5.5800	12.3000
Au-delà	NT = Sans limite de temps																

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE - ETE 2021

DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	200 4N	400 4N
C1	0.3260	1.1110	2.3390	5.2200	11.0200	0.3940	1.2350	2.5720	0.4290	1.3250	3.1900	0.3550	1.1930	2.5550	2.5550	6.1200
C2	0.3380	1.1360	2.3940	5.3200	11.2200	0.4090	1.2600	3.0370	0.4420	1.3500	3.2400	0.3690	1.2180	3.0100	3.0250	6.2500
C3	0.3470	1.1610	2.4340	5.4400	11.5200	0.4200	1.2900	3.0820	0.4580	1.3900	3.3050	0.3830	1.2480	3.0550	3.0600	6.3200
C4	0.3560	1.1760	2.4690	5.5400	12.1500	0.4460	1.3500	3.2070	0.4750	1.4200	3.3800	0.3950	1.2780	3.1200	3.1500	6.5200
C5	0.3690	1.2110	2.5540	6.1200	12.5500	0.4780	1.4150	3.3420	0.4970	1.4700	3.5000	0.4330	1.3350	3.2100	3.2100	7.0600
C6	0.4030	1.2810	3.0890	6.4000	13.4900	0.5040	1.4700	3.4520	0.5180	1.5250	4.0050	0.4530	1.3900	3.3400	3.2850	7.2300
C7	0.4390	1.3560	3.2340	7.0900	14.4500	0.5420	1.5420	3.5900	0.5510	1.5900	4.1450	0.4870	1.4630	3.4800	3.4500	7.5300
C8	0.4770	1.4310	3.3840	7.3700	15.4500	0.5710	2.0100	4.1270	0.5920	2.0850	4.3100	0.5280	1.5750	4.0700	4.0050	8.2300
C9	0.5450	1.5610	4.0540	8.2500	17.1500	1.0260	2.1250	4.3520	1.0480	2.1650	4.4900	1.0110	2.1100	4.3700	4.2150	9.0400
C10	1.0290	2.1260	4.3340	9.2250	19.0100	1.0910	2.2550	5.0500	1.1100	2.3200	5.2000	1.0960	2.2900	5.1700	5.0000	10.1800
C11	NT	2.2960	5.0840	10.3250	21.2600	1.1750	2.4240	5.3700	1.1780	2.4600	5.5000	1.1960	2.5230	7.3500	5.3850	11.4400
C12	NT	2.5160	5.5340	12.0450	24.3100	1.2750	3.0440	6.2400	1.2680	3.0300	6.2600	1.3460	3.2530	7.4000	6.2850	13.3400
C13	NT	3.2060	6.5340	14.0750	29.1600	1.3950	3.3240	7.2400	1.3780	3.2500	7.1300	1.5660	4.1330	9.3300	7.3350	16.0400
Au-delà	NT = Sans limite de temps															

MESSIEURS

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	200 4N	400 4N
C1	0.2660	0.5960	2.1240	4.4100	9.4700	0.3250	1.0950	2.3120	0.3560	1.1750	2.4800	0.2950	1.0680	2.3250	2.2950	5.1900
C2	0.2760	1.0160	2.1590	4.4800	10.0200	0.3370	1.1250	2.3670	0.3610	1.1950	2.5200	0.3070	1.0880	2.3700	2.3550	5.3300
C3	0.2800	1.0240	2.1840	4.5650	10.2500	0.3510	1.1600	2.4320	0.3700	1.2150	2.5500	0.3150	1.1080	2.4050	2.3800	5.3900
C4	0.2850	1.0360	2.2140	5.0600	10.4600	0.3640	1.1850	2.4920	0.3810	1.2450	3.0450	0.3260	1.1330	2.4700	2.4150	5.5080
C5	0.2920	1.0610	2.2690	5.1900	11.1500	0.3830	1.2300	2.5920	0.3940	1.2800	3.1300	0.3380	1.1630	2.5300	2.5000	6.0400
C6	0.3120	1.1060	2.3690	5.3900	12.0000	0.4010	1.2800	3.0920	0.4150	1.3350	3.2400	0.3730	1.2330	3.0700	3.0150	6.2900
C7	0.3450	1.1710	2.4940	6.0200	12.4000	0.4300	1.3300	3.1870	0.4610	1.4100	3.3900	0.4010	1.2830	3.2000	3.1550	6.5700
C8	0.3660	1.2160	2.5840	6.2100	13.2000	0.4610	1.3950	3.3170	0.4840	1.4800	3.5250	0.4230	1.3430	3.3400	3.2650	7.2300
C9	0.3920	1.2710	3.0840	6.4300	14.1000	0.4920	1.4620	3.4550	0.5190	1.5500	4.0700	0.4580	1.4380	3.5200	3.4500	7.5500
C10	0.4190	1.3460	3.2740	7.2550	15.4100	0.5350	1.5550	4.0620	0.5680	2.0400	4.2600	0.5060	1.5780	4.1900	4.0850	8.4600
C11	NT	1.4560	3.5350	8.0800	16.5600	1.0350	2.2000	4.4850	1.0300	2.1600	4.5200	0.5560	2.1530	4.5300	4.3550	9.4100
C12	NT	2.0760	4.2350	8.5500	18.4100	1.1350	2.3700	5.2350	1.1100	2.3400	5.2800	1.0400	2.3950	5.4300	5.1050	10.5400
C13	NT	2.2360	4.5850	10.2300	22.1600	1.2350	3.0000	6.1350	1.2100	2.5500	6.1500	1.2600	3.4200	7.4800	6.1500	12.4000
Au-delà	NT = Sans limite de temps															